

Messages clés à l'intention des spécialistes des maladies infectieuses en milieu hospitalier

Tâches

1. Vos tâches relatives à l'amélioration de l'utilisation d'antibiotiques consistent à [31,56,68,71,83]:
 - a) être l'un des membres clés de l'équipe chargée du bon usage des antibiotiques;
 - b) Collaborer avec le pharmacien de l'hôpital et le microbiologiste pour mettre en œuvre le programme de bon usage des antibiotiques;
 - c) Consulter les prescripteurs hospitaliers et leur faire part de commentaires afin d'assurer la qualité de la prescription d'antibiotiques;
 - d) Former les prescripteurs hospitaliers au diagnostic et à la prise en charge des infections courantes et les informer des règles de bon usage des antibiotiques;
 - e) Mettre en œuvre des recommandations hospitalières sur les antibiotiques fondées sur des preuves, pour les infections courantes comme pour la prophylaxie chirurgicale;
 - f) Partager les informations en matière de microbiologie locale et de profils de résistance aux antibiotiques; et
 - g) Participer au référencement des antibiotiques au sein de votre hôpital (c.-à-d. la liste des médicaments disponibles pour les prescripteurs).

Ce que vous pouvez faire; quelles sont les possibilités de collaboration

2. Soutenez le développement et la mise en œuvre d'un programme de bon usage des antibiotiques au sein de votre organisation [69].
3. Promouvez des recommandations locales sur la prise en charge des infections et l'utilisation d'antibiotiques. Celles-ci doivent être accessibles facilement et de manière fiable à tous les professionnels de santé [56,69].
4. Vérifiez que les prescriptions d'antibiotiques respectent les protocoles de traitement par antibiotiques, reposant sur des recommandations fondées sur des données probantes. Si vous remarquez que des membres du personnel de l'hôpital ou d'un établissement de soins enfreignent des recommandations ou des protocoles, demandez-leur pourquoi et fournissez-leur des outils pour les aider à comprendre leurs écarts [69] [consensus d'experts].

5. Formulez des commentaires et prodiguez des conseils aux prescripteurs concernant l'évaluation diagnostique et le traitement des maladies infectieuses [83].
6. Formez régulièrement les prescripteurs hospitaliers à une utilisation prudente des antibiotiques et participez à des colloques sur exposant les recommandations d'utilisation des antibiotiques à l'hôpital, reposant sur des preuves [31,53].